

ASSEMBLEE DÉPARTEMENTALE
Séance du jeudi 22 septembre 2016

Intervention Jean-Raymond VINCIGUERRA
Groupe Socialiste et Écologiste

**Rapport n° 1 Cession d'une partie de la participation du Département dans la société
Aéroports de la Côte d'Azur dans le cadre de la procédure de transfert des parts de l'Etat**

- Il est raisonnable de vendre étant donné le peu de pouvoir que donne au département la détention de parts au-delà d'une. Sachant que la négociation a permis de conserver un siège au tour de table (beau résultat de négociation)
- Vous proposez que l'emploi de cette recette soit dirigé vers le désendettement et, entre autres les équipements de sécurité dans les collèges, cela nous convient aussi.
- Dans ce même ordre d'idées, nous avons pu constater l'embellie concomitante des recettes de DMTO, nous proposons, Marie-Louise Gourdon l'a déjà dit, que cette embellie des DMTO soit orientée vers un renforcement du financement des dépenses de fonctionnement dans le domaine social.
- Ainsi le département retrouvant un peu d'aisance budgétaire pourrait répondre mieux aux exigences liées à ses compétences.
- Enfin, il faut tout de même exprimer une réserve : à la lecture de la convention qui accompagne cette cession de parts, on se rend compte que le futur actionnaire majoritaire de notre aéroport semble bien avoir le projet de transformer notre aéroport de destination en un hub, ce que nous avons, tous, toujours refusé ; et que d'autre part il se pose en interlocuteur des collectivités publiques pour tout ce qui touche à l'environnement de l'aéroport : hôtel ; salle de congrès, équipements complémentaires de la gare multimodale. En gros ils demandent les clés d'une opération globale bien plus vaste que la simple gestion d'un aéroport.
- Pour conclure, je voudrais faire part de notre surprise en constatant la passivité des autres détenteurs publics de parts, leur président commun ayant publiquement émis le souhait d'acquérir cet équipement afin qu'il reste public, nous ne comprenons pas que NCA et la Région ne nous aient pas proposé de racheter nos parts plutôt que de les laisser aller renforcer les parts de l'acquéreur privé.